



## Les inscriptions au SNU 2024 sont ouvertes.

Découvrir de nouveaux horizons, que ce soit en terme de territoires, de personnes, d'activités ou d'engagement, apprendre sur soi et sur les autres, être acteur de sa citoyenneté : **le SNU est une aventure hors du commun pour tous les jeunes âgés de 15 à 17 ans.**

En 2024, quatre séjours, vous sont proposés :

1. **Congés d'hiver** : du lundi 12 février 2024 au samedi 24 février 2024 (inscriptions clôturées)
2. **Congés de printemps** : du lundi 8 avril 2024 au samedi 20 avril 2024
3. **Session de juin\*** : Du lundi 17 juin 2024 au vendredi 28 juin 2024 (il reste quelques places)
4. **Session de juillet\*** : Du mercredi 3 juillet 2024 au lundi 15 juillet 2024

Pendant ces douze jours, des jeunes venus de différents départements partageront leur envie de faire bouger les choses et de s'engager pour la société.

Votre séjour collectif proposera des activités :

- **renforçant la cohésion, l'autonomie et l'engagement** : projets collectifs, ateliers pratiques, sport, temps de démocratie interne, rites républicain, etc.
- **liées aux enjeux de société** : citoyenneté, institutions européennes, santé, services publics, mémoire et défense, culture, développement durable, patrimoine, etc.

**Ce séjour de cohésion est gratuit** : transport, alimentation, activités et tenue de volontaire, tous les frais sont pris en charge.

Dès aujourd'hui, tous les jeunes de 15 à 17 ans qui le souhaitent peuvent s'inscrire pour les séjours de cohésion de février 2024

## [Participer au SNU](#)

*\* La participation au SNU peut être un motif d'exemption de réalisation d'un stage en fin de classe de seconde générale et technologique. Pour l'année scolaire 2023-2024, cette exemption pourra être effective dans les conditions suivantes : l'élève participe à un séjour de*

*cohésion, sous réserve des conditions d'âge et de résidence, du 17 au 28 juin 2024 ou du 3 au 15 juillet 2024.*